

Fondateur-Propriétaire: ELIE I. POLITI
Administrateur-Gérant: JOSEPH A. POLITI
Rédacteur en Chef: SIMON A. BARANES

Pour tout ce qui concerne la « Rédaction », « l'Administration » et la « Publicité » s'adresser à ALEXANDRIE : 2, Rue Adib. - Tél : 29 16.

ABONNEMENT ANNUEL :

EGYPTE ... P.T. 200
ETRANGER ... \$ 2.10/-
LE NUMERO ... P.T. 5

الإفخام... L'Informateur Financier & Commercial

الإفخام... شارع أدب تلفون ٢٩١٦

مؤسسها وصاحب الامتياز: ايلي بوليتي
مدير التحرير: سموت برانس
مدير المراجعة: يوسف بوليتي
الاشتراكات داخل القطر: ٢٠٠ قرشا
للخارج: جنيه استرليني ٢٠
ثمن النسخة ٥ قروش

LES PRINCIPES DE NOTRE COMMERCE EXTERIEUR SONT SAINS

Mais cela n'exclut pas une politique plus positive de la part de nos fournisseurs

Pour répondre à certaines rumeurs, le ministre des Finances a tenu jeudi à faire une mise au point en disant qu'aucune mesure n'avait été prise pour restreindre les importations d'un pays déterminé.

Il n'existe pas, a ajouté le ministre, d'arrêt des importations dans le sens propre du mot mais une limitation des importations de certains pays et une réduction de celles en provenance d'autres pays.

Il nous semble que l'on commence à se rendre compte à l'Occident que la prospérité économique dépend en définitive du pouvoir d'achat des clients traditionnels et que les besoins de ceux-ci ont considérablement augmenté, ce qui crée des débouchés latents d'une grande importance mais encore faut-il donner à ceux-ci la possibilité de jouer leur rôle.

Certes, il est douteux qu'un plan tout à fait semblable soit adopté parce qu'il possède des implications politiques qui seront difficilement acceptables par les pays arabes, mais il n'est pas exclu qu'il puisse être repris sous une forme plus large, de façon à activer les échanges sans pour cela porter atteinte à l'indépendance économique des pays qui y participeraient.

Et il est clair que les pays non fortement développés ne peuvent pas axer leur politique uniquement sur la balance des comptes, comme les négociations pour le financement du haut barrage et l'appel constant aux capitaux étrangers le démontre suffisamment.

PRIORITE AUX PRODUITS LOCAUX

C'est avec une grande satisfaction que l'on apprendra que le Conseil de la Production Nationale a décidé la réorganisation des achats gouvernementaux tendant à limiter les achats de produits étrangers.

me temps un excellent stimulant pour nos industries. Depuis longtemps, celles-ci se plaignaient de cet état de choses. Contrairement à ce qu'on peut penser, elles ne revendiquaient pas une protection douanière quelconque mais simplement d'être traitées sur un pied d'égalité et dans certains cas, de recevoir un traitement de faveur.

Un comité technique sera formé pour établir les spécifications exigées pour la production locale, ce qui permettra de se passer des produits correspondants importés.

Le Conseil de la Production Nationale a très opportunément décidé d'agir dans ce sens. Nous sommes persuadés que l'application de cette nouvelle politique aura d'excellents résultats et qu'elle constituera un encouragement précieux pour les nombreux hommes d'affaires qui essayent de doter l'Egypte d'une importante industrie de transformation et qui jusqu'à présent, se voyaient pratiquement tenus à l'écart par le gouvernement lui-même ce qui était non seulement une anomalie mais en nette contradiction avec la politique poursuivie par le pays.

Le nouveau projet de loi propose de centraliser les achats de l'extérieur en un seul bureau qui établira les conditions générales des adjudications, dressera une liste unique des importateurs agréés et facilitera les formalités de conclusion des contrats.

Cette mesure répondra finalement aux nombreuses doléances de fabricants égyptiens qui se voyaient systématiquement écartés des achats gouvernementaux pour diverses raisons. La première est que les spécifications étaient parfois difficiles à remplir étant donné leur caractère très particulier et que, selon l'avis de certains, elles étaient souvent exagérées. Ensuite, et c'est là que le bât blessait de la manière la plus sensible, c'est qu'à montant égal, les administrations de l'Etat avaient tendance à donner la préférence à l'article étranger qui présentait dans leur esprit plus de garantie de solidité et de durée.

Il est possible que cela soit vrai bien que dans certains domaines, notre industrie ait déjà obtenu des résultats très satisfaisants, mais c'est à voir les choses sous un angle beaucoup trop étroit et il tombe sous les sens qu'il est préférable pour la bonne marche de notre système économique de donner la préférence à des articles fabriqués chez nous même si leur qualité est légèrement inférieure ou à qualité égale, leur prix est légèrement supérieur à ceux de l'étranger. Les sommes ainsi économisées pourraient être très utilement employées à d'autres achats d'articles introuvables sur place et ce serait en même

temps un excellent stimulant pour nos industries. Depuis longtemps, celles-ci se plaignaient de cet état de choses. Contrairement à ce qu'on peut penser, elles ne revendiquaient pas une protection douanière quelconque mais simplement d'être traitées sur un pied d'égalité et dans certains cas, de recevoir un traitement de faveur.

Il faut donc que chacun de nous prenne son mal en patience. Comme le ministre l'a souligné, aucun pays n'est visé de façon particulière, et les mesures qui peuvent paraître à première vue vexatoires ne sont prises que dans l'intérêt général et à titre tout à fait provisoire.

La clientèle qui a, en ce moment, des préoccupations multiples (comptabilité, fisc, etc...) ne peut évidemment consacrer à la Bourse toute l'attention qu'elle mérite. C'est dans ces moments creux que l'on constate régulièrement des anomalies frappantes et dont la seule cause est précisément l'absence de la clientèle. Comment expliquer autrement le recul (d'un jour à l'autre) de 25 points, enregistré par la NATIONALE DU PAPIER ? Cette valeur recherchée et achetée à tour de bras, se trouva soudainement totalement abandonnée, et pour réaliser 25 titres le vendeur a dû consentir un sacrifice important parce qu'il ne trouvait aucune contrepartie. Il fut de même pour presque toutes les valeurs traitées cette semaine. Les transactions demeurèrent à des niveaux insignifiants, la demande n'existait pas et l'on se gardait bien d'offrir devant l'inutilité d'une tentative pour trouver preneur.

VIENT DE PARAITRE La XXVIe Edition (1955) DE L'ANNUAIRE DES SOCIETES EGYPTIENNES PAR ACTIONS

Depuis des décades et pour des lustres à venir, on enregistre et l'on enregistrera la vérification de la fameuse théorie du fait accompli. Jamais en Bourse - chez nous et ailleurs - elle n'a fait défaut. Des rumeurs circulent concernant une affaire et suivant lesquelles des bénéfices très importants ont été réalisés : en corbeille, on se saisit de ces bruits et immédiatement un mouvement est déclenché : on hausse rapidement - toute la Bourse s'intéresse à cette affaire et pour quelques jours on ne parle que d'elle. Les rumeurs se concrétisent, des renseignements officiels sont communiqués qui confirment ce que l'on se disait

Message du Dr ABDEL MONEIM EL KAISSOUNI, Ministre des Finances et de l'Economie aux Bourses des Valeurs à l'occasion du Nouvel An

« Je vous adresse mes meilleurs vœux à l'occasion du Nouvel An et je souhaite à votre Bourse le développement qu'elle mérite. D'énormes projets économiques furent exécutés dans un petit laps de temps de cette ère de Révolution, qui auront des répercussions lointaines dans le domaine de la Finance et du Commerce. Je suis sûr - et vous partagerez sans doute cette forte conviction - que nous marchons vers une nouvelle ère de prospérité économique et de développement dans le domaine commercial, du fait de l'établissement d'un programme de renaissance dont les principales lignes furent tracées par le Gouvernement de la Révolution et qui donnera ses fruits dans les années à venir. Vous êtes sûrement à même de comprendre la portée de la politique que nous suivons et qui vise à relever le niveau de vie et à augmenter la production, tout en stabilisant la valeur des devises tant intérieurement qu'extérieurement, le tout selon un plan bien tracé et étudié, de manière à atteindre notre but dans une atmosphère économique saine. J'ai pu comprendre et sentir que le monde entier suit avec admiration et confiance notre Cher Pays dans son nouvel essor. La période de carence est résolue et nous sommes à l'aube d'une période de décision, de travail soigné et de discipline. Que Dieu bénisse notre Pays et lui attribue le place qu'il vise. Puisse Dieu nous mener à ce qui est bon pour notre Pays. »

REPOSE DE M. C. SOUAYA, PRESIDENT DE LA COMMISSION DE LA BOURSE DES VALEURS D'ALEXANDRIE

M. C. Souaya se fait l'interprète des Membres de la Bourse pour manifester à M. le Ministre des Finances et de l'Economie Nationale, le Dr. Abdel Moneim El Kaissouni toute leur gratitude pour sa déclaration, dont M. Hassan Tewfik, Commissaire du Gouvernement près la Bourse des Valeurs d'Alexandrie, s'est fait le porte-parole. Il assure de la plus entière coopération de tous, de leur gratitude envers un Pays hospitalier, en raison de la tranquillité de cœur et d'esprit dont ils jouissent. Il engage tout le monde, sans distinction aucune, à faire confiance au Gouvernement en ce qui concerne cette tranquillité de cœur et d'esprit, et formule l'espoir d'un développement des investissements boursiers.

REPOSE DE M. S. EMILE LEVY, PRESIDENT DE LA BOURSE DES VALEURS DU CAIRE

M. S. Emile Levy, président de la Commission de la Bourse des Valeurs du Caire, souligna que c'était la première fois dans l'histoire du Marché des Valeurs mobilières qu'un ministre s'adressait ainsi à la Bourse. « C'est là - dit M. Lévy, - un signe des plus réconfortants. Il prouve à quel point la Bourse est considérée par les dirigeants du pays comme une entité digne de respect et qu'il convient de se l'adjoindre comme collaboratrice. M. Lévy pria le Commissaire du Gouvernement d'exprimer au Dr. El Kaissouni la gratitude de la Bourse des Valeurs, formula des vœux pour le triomphe du Gouvernement égyptien présidé par Gamal Abdel Nasser et fit acclamer le nom de l'Egypte et de son Chef.

LA SITUATION DE NOTRE MARCHÉ COTONNIER

Stabilité des prix en début d'année - Les stocks de l'E.C.C. et ses répercussions - Le maintien des prix, élément favorable à l'écoulement de la récolte - Les stocks détenus par la C.C.C. - Bourse des Contrats - MINET EL BASSAL - Coton à l'étranger.

Stabilité des prix en début d'année

La nouvelle année a débuté sur le marché cotonnier sous le signe de la stabilité. Le programme de vente du surplus américain qui a commencé le 3 courant par la présentation des offres des exportateurs américains auprès de la Commodity Credit Corporation, semble comporter un contre-poids au sous-tout haussier du marché mondial plutôt qu'un élément réel de baisse prononcée.

Les prix paraît en dernier ressort constituer la meilleure garantie d'un écoulement ordonné de la récolte. A supposer, même, que le programme de vente de la Commodity Credit Corporation prenne de l'ampleur, il ne pourrait point affecter la tenue de notre marché étant donné que les exportations courantes américaines ne représentent que la moitié environ du chiffre de l'année passée. Ce programme prévoit pour le moment un chiffre de 1 million de balles qui serait tout juste suffisant à rétablir le volume annuel des exportations américaines au niveau d'une moyenne normale.

186.000 pour les jobbers, tandis que les soies moyennes figurent pour 454.500 cantars, dont 130.750 pour les membres adhérents et 300.750 pour les jobbers. Le Liverpool Cotton Association Ltd. a avisé la Commission de la Bourse des Contrats que par décision prise en date du 8/12/1955 elle a porté le nombre maximum de « Restricted Members » de 200 à 300. La séance de ce matin La dernière séance de la semaine a été active sur le Mars et plutôt calme sur l'Achmoumi. L'absence de livretures de la première filière Janvier a favorablement impressionné les opérateurs et les prix ont continué à hausser particulièrement sur le Janvier. Le report sur le Karnak s'est quelque peu rétréci, une bonne partie des vendeurs de cette échéance ayant soit liquidé soit reporté leurs positions sur le Mars. Au 3 crt., les positions ouvertes s'élevaient à 42.000 cantars. Le total général à cette date s'élevait à 502.000 cantars comprenant 223.750 Février et 155.500 Mars. Les ventes à l'exportation pour la 2ème quinzaine Décembre 1955 ont atteint 52.629 balles contre 34.571 pour la période correspondante de 1954. Pour la saison à fin Décembre le total des ventes s'établit à 562.697 balles contre 400.870 B. en 1954.

Les stocks de l'E.C.C. et ses répercussions

Sur notre marché, de même que la tendance à la hausse se trouve tempérée par l'existence auprès de l'Egyptian Cotton Commission de stocks des diverses variétés et grades qui peuvent, selon le besoin du mouvement, être mis à la disposition de nos exportateurs pour faire face aux engagements avec la filature mondiale. C'est ainsi qu'à la suite d'un resserrement de l'approvisionnement en hauts grades de Guiza 30 à la Bourse de Minet el Bassal, les stocks de la Commission pourront être utilisés pour parfaire les besoins du commerce d'exportation. L'effet combiné de l'existence à l'échelle mondiale et à l'échelle locale de stocks en surplus bloqués auprès d'organismes gouvernementaux peut donc être interprété, tout comme les programmes nationaux de prix de soutien, comme des éléments tendant à contenir les prix internationaux à des niveaux raisonnables tant pour les producteurs que pour les consommateurs.

Une comparaison entre les prix de nos soies moyennes et les prix auxquels les cotons américains de qualité similaires (après la déduction de l'escompte que nos exportateurs américains offrent en prévision des ventes de la Commodity Credit Corporation) fait ressortir que nos prix sont toujours avantageux pour la filature mondiale. Les stocks détenus par la C.C.C. Il est utile de noter, toutefois, que la plupart des stocks de la C.C.C. s'établissent dans une catégorie qui ne fait pas de concurrence directe au point de vue de qualité à nos cotons Guiza 30 ou Achmoumi, comme le ressort du tableau suivant qui donne la longueur de soie des stocks en surplus détenus par le gouvernement américain :

Le maintien des prix, élément favorable à l'écoulement de la récolte Le maintien d'une stabilité

Table with 2 columns: Stock type and quantity. Includes rows for LONGUEUR DES SOIES MOYENNES EGYPTIENNES, Achmoumi, and Guiza 30.

Table with 2 columns: Stock type and quantity. Includes rows for LONGUEUR DE SOIE DES STOCKS DE LA C.C.C., Quantités en milliers de balles, and various grades.

On constate donc que la grande majorité de cotons que la C.C.C. pourrait mettre à la disposition des exportateurs américains se situe dans une catégorie inférieure à celle de notre Achmoumi. Si l'on tient compte des grades dans lesquels se classe ce million de balles, on trouvera que la plus grande partie de ce coton est de qualité très moyenne. Voici en effet la distribution par principaux grades (en milliers de balles): Good Middling 37, Strict Middling 997, Middling 3214, S.L.M. 2243, L.M. 755, Divers 754, 8000. Notre marché à terme a ouvert cette semaine sous l'influence des développements de la politique cotonnière aux Etats-Unis et de la réalisation que la pression de la demande sur le marché local de Guiza 30 pouvait en partie être allégée par un recours aux stocks de la Commission. Par la suite, cependant, des couvertures accrues du commerce d'exportation et des reports de retardataires du Janvier au Mars, ont provoqué une hausse sensible des cours. Dans ces conditions, l'écart Janvier/Mars s'est élargi à près de 2 tallaris, tandis qu'en disponible la base G/F Karnak s'est maintenue à 4 tallaris de prime sur contrat Mars. Dans le cas de l'Achmoumi, le report Février à Avril s'est maintenu à 1/4 de tallari environ pendant qu'à Minet el Bassal la base Good Achmoumi se situe à parité contrat Février. D'une manière générale, le contrat Achmoumi, et en particulier le Février, pourrait développer une plus grande fermeté si la pression de la demande en Guiza 30 disponible se maintient pour quelque temps encore. Le mouvement des contrats pour la semaine au 30 décembre 1955 vient d'être communiqué et s'établit à 857.000 cantars achats et ventes, contre 940.500 cantars, pour la semaine précédente. Dans les chiffres de la semaine au 30/12 les longues soies figurent pour 402.500 cantars, dont 178.750 pour les membres adhérents et

MINET EL BASSAL : Marché du disponible Le marché du disponible a été actif en ce début d'année tant sur les soies longues que sur les soies moyennes mais vu que les approvisionnements en Guiza 30 sont, comparativement à la demande, très limités surtout dans les grades élevés, il en est résulté une hausse dans les primes des grades FG et au dessus. La demande de la part de la filature étrangère provenait de l'Inde et de l'Europe Occidentale. Pour les autres variétés, la demande est soutenue mais les approvisionnements semblent adéquats surtout dans les grades moyens. Relevons qu'au rythme actuel des ventes à l'exportation, on peut s'attendre à ce que dans 2 ou 3 mois tous les bons cotons des principales variétés prennent le chemin de la filature étrangère. Nous nous acheminons, donc, vers une situation où les classements moyens et bas seront en quantité relativement abondante, ce qui se traduirait sans doute par un raffermissement des primes des meilleurs grades qui existeront alors. En franco station le courant d'affaires continue à porter principalement sur l'Achmoumi pour des livraisons éloignées allant jusqu'en Avril à l'exception de primes qui vont en se consolidant, soit 1/4 de tallari environ pour le Good Achmoumi. Les autres variétés Karnak et Guiza 30, sont demandées pour des livraisons plus rapprochées avec des primes en rapport avec celles du disponible. L'Egyptian Cotton Commission a mis en vente au enchères Vendredi 6 courant 1.201 balles de Guiza 30, dont 380 de FG - 1/8, 267 de FG, 103 FG plus 1/8, 151 FG plus 1/4, 140 FG plus 3/8, 30 FG/Extra et 130 balles d'Extra. Les ventes en disponible durant la semaine allant du 29 décembre 1955 au 4 janvier 1956 (quatre jours ouvrables) se sont élevées à 12.940 balles, dont 5.007 Karnak, 841 Ménéoufi, 4.162 Guiza 30, 2.599 Achmoumi et 331 balles d'autres variétés. Les quantités des opérations franco durant la semaine allant du 28/12/1955 au 31/1/1956 se sont chiffrées à 49.250 cantars, dont 9.300 Karnak, 2.750 Guiza 30, 36.955 Achmoumi et 250 cantars d'autres variétés. Coton à l'étranger Amérique D'après les dernières nouvelles reçues d'Amérique, il apparaît que des offres ont été présentées à la Commodity Credit Corporation pour le coton en surplus du gouvernement. Les décisions de la C.C.C., cependant, ne pourront pas être connues avant le 6 courant. L'activité sur les marchés à terme a été quelque peu réduite, cette semaine, la clientèle en général préférant attendre des décisions ultérieures de la part du gouvernement américain en ce qui concerne la législation relative aux fermiers.

MARCHÉ DES VALEURS

PHYSIONOMIE DU MARCHÉ

Tandis que les dernières séances boursières de 1955 se déroulaient au milieu d'une activité de bon aloi, l'année 1956 débutait sur un ton plutôt maussade. La corbeille était inactive et les prix reculaient sur presque toute la ligne.

La clientèle qui a, en ce moment, des préoccupations multiples (comptabilité, fisc, etc...) ne peut évidemment consacrer à la Bourse toute l'attention qu'elle mérite. C'est dans ces moments creux que l'on constate régulièrement des anomalies frappantes et dont la seule cause est précisément l'absence de la clientèle. Comment expliquer autrement le recul (d'un jour à l'autre) de 25 points, enregistré par la NATIONALE DU PAPIER ? Cette valeur recherchée et achetée à tour de bras, se trouva soudainement totalement abandonnée, et pour réaliser 25 titres le vendeur a dû consentir un sacrifice important parce qu'il ne trouvait aucune contrepartie. Il fut de même pour presque toutes les valeurs traitées cette semaine. Les transactions demeurèrent à des niveaux insignifiants, la demande n'existait pas et l'on se gardait bien d'offrir devant l'inutilité d'une tentative pour trouver preneur.

La nouvelle année a débuté très calmement à la Bourse des Valeurs où le volume des transactions fut nettement moins fourni que précédemment. Les prix ont également montré une certaine faiblesse et même les valeurs en vedette durent céder du terrain - La grande majorité des Sociétés anonymes vient de clôturer les comptes de 1955 et les résultats obtenus ne tarderont pas à être connus d'une manière définitive - On s'attend dans la plupart des cas à des bilans très favorables sur tout dans le secteur des sociétés industrielles - La METALLURGIE est la seule valeur qui s'est distinguée cette semaine - Ce matin - : fin de semaine relativement animée : la METALLURGIE est toujours en vedette avec la TRANSPORT & ENGINEERING - Le compartiment des FONCIERES est faible tandis qu'on enregistre peu de modifications dans le restant de la cote.

LA SEANCE D'AUJOURD'HUI

L'intérêt porté sur la METALLURGIE demeure aussi vif qu'hier et la demande qui persiste permet au titre de réaliser d'autres progrès. La TRANSPORT & ENGINEERING est également en faveur et fait l'objet de nombreux échanges. La SOCIETE COMMERCIALE cote 920 et demeure recherchée.

Les autres valeurs sont dans l'ensemble soutenues mais ne donnent lieu qu'à peu de transactions : l'ALEXANDRIA PRESSING vaut 1380 ex-coupon, la PRESSAGE & DEPOTS cote 1400, la SALT & SODA après 215 s'inscrit à 218 ex-coupon également etc. etc.

La KOM OMBO par contre recule à 403 contre 408, elle fait preuve de faiblesse de même que tout le secteur des valeurs foncières qui sont maltraitées en Bourse ces derniers temps. S'il est vrai que les circonstances actuelles sont défavorables à cette catégorie de sociétés anonymes, il ne faut pas perdre de vue qu'elles offrent malgré tout des possibilités de redressement. Le gouvernement n'a pas encore définitivement décidé si la loi autorisant le cas très probable de l'impôt sur les sociétés sera appliquée immédiatement clarifiée. Aux cours actuels, ces titres sont fort dépréciés la moindre bonne nouvelle leur fera gagner du 15 à 20% en quelques heures. En attendant, ce secteur demeure nettement hors de la tendance générale qui semble devoir se renforcer dans le courant des prochaines semaines quand commenceront à être connus les bénéfices réalisés par la majorité de nos sociétés en 1955.

La séance de ce matin qui fut en général assez calme - de même que les autres séances de cette semaine - indique que l'attitude d'expectative a été adoptée par l'ensemble de la clientèle boursière en ce moment.

comme un secret. Le charme est rompu : on liquide les positions et les prix reculent. A considérer la régularité infaillible de ce processus, on arrive à se dire que le public boursier aime mieux tondre ses dépens sur des rumeurs que sur des faits acquis. L'attrait du « tuyau » est prépondérant : une vague information chuchotée à l'oreille déclenche plus facilement un mouvement haussier que des données précises et contrôlables. On se souvient que l'an dernier, les bruits relatifs à une dévaluation de notre monnaie avaient provoqué un boom sensationnel permettant à la cote de faire, en peu de jours, un bond en avant de l'ordre de 20% et plus. Cette semaine il n'y a eu ni rumeurs ni racontars et c'est pour quoi la corbeille est demeurée dans le calme. Une exception cependant : la SOCIETE DE METALLURGIE qui a fait l'objet d'une excellente demande et qui progresse vivement sur la cote.

Nos lecteurs se souviennent sans doute des nombreuses fois où nous soulignons ici les progrès exceptionnels réalisés par cette société. En érihissant considérablement la gamme de ses produits, cette société a réussi à gagner une large clientèle sur le marché, et la perfection de ses articles lui assure la fidélité de cette clientèle qui va sans cesse croissant à un rythme accéléré. On peut d'ores et déjà estimer que toute la production sera facilement absorbée et que dans le proche avenir il faudra agrandir les installations pour faire face à la demande. Dès cette année, la rétribution des actions sera extrêmement favorable et les perspectives d'avenir sont très rassurantes : il y a fort à parier que les cours de cette valeur continueront à progresser, la marge de plus-value peut être évaluée à près de 100% car à 10 livres ce titre ne sera pas cher dans un an ou deux.

A LA TRANSPORT & ENGINEERING Cy.

LA PREMIERE USINE DE PNEUS ET CAOUTCHOUC AU MONDE A REUNIR LES PERFECTIONNEMENTS DE TOUS LES PAYS

Sa production sera de 25 % supérieure aux produits similaires importés

C'est avec une impatience légitime que le Public attendait que l'usine de caoutchouc et de pneus dont on avait annoncé la création en Egypte commençât à fonctionner...

A présent, les vœux de tous ceux qui s'intéressent à cette production en particulier et à l'économie nationale en général, sont exaucés : l'usine, dont on doit l'installation à la Transport and Engineering Co., a commencé à fonctionner...

Le premier de ces experts est M. Moser, président du conseil d'administration de la société américaine Mansfield de pneus et caoutchouc avec laquelle la Transport and Engineering Co. s'est entendue pour l'installation de l'usine égyptienne...

Le deuxième est M. Edwards, l'un des plus grands spécialistes de la construction des machines. Il est le trait d'union entre la société américaine Mansfield et la Transport and Engineering Co.

Nous leur avons donc demandé de nous parler de l'usine égyptienne et ils ont dit : L'usine que vous voyez maintenant englobe les plus récents progrès de la technique en matière de construction des machines...

Il était aisé à la Transport and Engineering Co. d'acheter toutes ces machines aux Etats-Unis, pour être identiques, par exemple aux machines se trouvant dans les usines américaines de la société Mansfield...

nous avons tenu à choisir les innovations les meilleures des usines mondiales. Nous nous sommes procurés en Allemagne ce dans quel aucun autre pays ne l'a devancé. Nous avons choisi aux Etats-Unis ce que nous n'avons pas trouvé dans les autres marchés mondiaux.

L'Egypte a le droit d'être fière de son usine la plus moderne au monde la synthèse des expériences et de la production de toutes les puissances industrielles.

Le secret pour lequel l'usine égyptienne réunit cette collection mondiale de machines est que cette usine n'a pas été conçue, dans un esprit d'imitation, mais pour innover et renouveler. Elle fonctionne pour concurrencer la production mondiale. Elle doit, dans cette concurrence, avoir une production non inférieure en qualité et en solidité au produit importé, mais lui être même supérieure à l'article étranger dans une proportion non inférieure de 25 % dans la solidité et la matière première.

LE NOMBRE DES SOCIETES ANONYMES A DOUBLE DEPUIS L'AVENEMENT DE LA REVOLUTION

77 sociétés ont été fondées en trois ans

Selon un rapport soumis au Dr. Abou Nossair, ministre du Commerce et de l'Industrie, par Me. Ibrahim Mohamed Saroit, directeur général de l'Administration des sociétés, le nombre des sociétés anonymes constituées et enregistrées en Egypte depuis l'avènement de la Révolution s'élève à 77.

Il s'agit là d'un développement remarquable des investissements, signe de la confiance du public dans la politique du nouveau régime. Au cours d'une même période de trois ans, de 1949 à 1951, l'on enregistra : à peine 49 sociétés nouvelles dont les investissements ne dépassaient pas 7 millions 570.000 livres, alors que les 77 sociétés nouvelles dont il est fait mention dans le rapport ont investi en tout une somme de 23 millions de livres.

Par secteurs économiques ces investissements, dont les statistiques donnent le détail, se présentent comme suit : Secteur industriel 7 millions de livres; mines L.E. 745.000; agriculture L.E. 450.000; commerce du coton de 350.000; autres postes L.E. 14.875.000 livres.

Le rapport souligne en commentant ces derniers chiffres que les sociétés anonymes ont pratiquement doublé au cours des années de la Révolution. Il fait remarquer par ailleurs que les capitaux ainsi investis, tels qu'ils sont estimés lors de l'acte de formation des sociétés, augmentent considérablement au fur et à mesure du développement des activités de ces sociétés et que dans bien des cas, notamment pour les sociétés fondées au lendemain de l'avènement du nouveau régime, les chiffres avancés avaient déjà été largement dépassés par les augmentations de capital successives et les investissements en matériel et biens immeubles, dont il n'est pas tenu compte dans les statistiques de l'Administration.

Il n'est pas tenu compte d'avance par le rapport d'autres part le rapport, des sociétés actuellement en voie de constitution dont quel que soit leur nombre n'est pas important.

Le rapport conclut en soulignant que l'augmentation du nombre des sociétés anonymes et du montant de leurs investissements est avant tout la conséquence de la stabilité économique assurée par la stabilité politique du pays.

Le rapport conclut en soulignant que l'augmentation du nombre des sociétés anonymes et du montant de leurs investissements est avant tout la conséquence de la stabilité économique assurée par la stabilité politique du pays.

Le rapport conclut en soulignant que l'augmentation du nombre des sociétés anonymes et du montant de leurs investissements est avant tout la conséquence de la stabilité économique assurée par la stabilité politique du pays.

Le rapport conclut en soulignant que l'augmentation du nombre des sociétés anonymes et du montant de leurs investissements est avant tout la conséquence de la stabilité économique assurée par la stabilité politique du pays.

Le rapport conclut en soulignant que l'augmentation du nombre des sociétés anonymes et du montant de leurs investissements est avant tout la conséquence de la stabilité économique assurée par la stabilité politique du pays.

Le rapport conclut en soulignant que l'augmentation du nombre des sociétés anonymes et du montant de leurs investissements est avant tout la conséquence de la stabilité économique assurée par la stabilité politique du pays.

Le rapport conclut en soulignant que l'augmentation du nombre des sociétés anonymes et du montant de leurs investissements est avant tout la conséquence de la stabilité économique assurée par la stabilité politique du pays.

Le rapport conclut en soulignant que l'augmentation du nombre des sociétés anonymes et du montant de leurs investissements est avant tout la conséquence de la stabilité économique assurée par la stabilité politique du pays.

Le rapport conclut en soulignant que l'augmentation du nombre des sociétés anonymes et du montant de leurs investissements est avant tout la conséquence de la stabilité économique assurée par la stabilité politique du pays.

Le rapport conclut en soulignant que l'augmentation du nombre des sociétés anonymes et du montant de leurs investissements est avant tout la conséquence de la stabilité économique assurée par la stabilité politique du pays.

Le rapport conclut en soulignant que l'augmentation du nombre des sociétés anonymes et du montant de leurs investissements est avant tout la conséquence de la stabilité économique assurée par la stabilité politique du pays.

Le rapport conclut en soulignant que l'augmentation du nombre des sociétés anonymes et du montant de leurs investissements est avant tout la conséquence de la stabilité économique assurée par la stabilité politique du pays.

A LA BOURSE DES VALEURS DU CAIRE

Discours de fin d'année de Mr. S. Emile Levy, Président de la Commission de la Bourse des Valeurs du Caire, à la séance du Vendredi 30 Décembre 1955

REGARDS SUR L'ECONOMIE DU MONDE

On ne saurait dire que la réconciliation de Genève a dissipé toutes les méfiances. Il lui sera reconnu du moins ce mérite d'avoir affirmé la détente signalée l'an dernier et donné une impulsion nouvelle au mouvement de régénération économique suscité partout.

Dans la course au meilleur niveau de vie, course à laquelle semble maintenant vouloir participer les pays dits communistes, on ne peut sans choisir se laisser trop distancer. Or l'avance aux Etats-Unis est considérable. Là-bas production et profits sont à des niveaux tels que le salaire-horaire de base a pu être récemment majoré de 75 cent à 1 dollar sans qu'aucune menace de perturbation se soit manifestée.

En Angleterre toutefois, certains signes d'inflation décelés par la montée des prix et le déficit de la balance des paiements, ont amené les autorités à intervenir. Les mesures arrêtées au Royaume-Uni — relèvement du taux de l'escompte et de quelques taxes, rétrécissement des crédits à long terme et des ventes à tempérament — ont été adoptées, en tout ou partie dans d'autres pays où le même phénomène avait été observé.

LE POINT DE VUE DE L'ACTIONNAIRE

M'appuyant sur cette confiance j'ai estimé de mon devoir de signaler à l'attention des gérants de plusieurs de ces Sociétés le mécontentement que la politique délibérée de rétention de profits avait engendré auprès de leurs mandants.

Pareille politique avait pu demeurer inaperçue aussi longtemps que ces profits étaient déversés dans des comptes hermétiques dénichables par les seuls initiés. Mais la forme de bilan imposée par la loi a soudain projeté une clarté nouvelle sur la situation de chaque société et du même coup provoqué chez les ayants-droits des impatiences légitimes.

L'ECONOMIE EGYPTIENNE

C'est avec une intensité encore accrue que se poursuit la modernisation de notre économie. A la faveur de cette activité dans notre agriculture qui garde encore la première place parmi nos ressources vitales, une augmentation générale de la production a été enregistrée, d'autant plus profitable qu'elle s'est produite dans le raffermissement parallèle des prix.

LA BOURSE DES VALEURS

Les différences positives ou négatives qu'apparaissent dans les cours comparés de nos valeurs entre un bout de l'année et l'autre nous montrent combien la Bourse a applaudi à cette orientation. C'est en effet sur les valeurs industrielles que nos clients se portent le plus souvent acheteurs maintenant.

ACTUELLEMENT

KIRK DOUGLAS JEANNE CRAIN CLAIRE TREVOR

MAN WITHOUT A STAR en Technicolor

UN HOMMAGE AU MINISTRE DES FINANCES ET A SES DELEGUES A LA BOURSE

Dans cette charge que nous avons assumée de rajeunir la Bourse et ses méthodes nous comptons cela va de soi, sur l'appui agissant du Gouvernement.

Cet appui ne nous fut jamais refusé par le passé. Comment dès lors penser qu'il ne nous sera pas accordé par l'actuel Ministre des Finances dont l'activité discrète et la tactique sûre nous ont valu cette atmosphère de confiance qui règne à la Bourse en ce moment?

A ce juste hommage à notre Grand Argentier, je me fais un plaisir particulier d'ajouter vos remerciements et ceux de votre Commission à ses distingués délégués M.M. Georges Henni et Choucri Farid pour le dévouement avec lequel ils se sont constamment dévoués à apaiser nos difficultés et se faire nos interprètes en haut lieu.

Puisse la nouvelle année combler les vœux de notre cher pays. Vive l'Egypte.

NOTES BLANCHES AU COMPTOIR COMMERCIAL ECONOMIQUE

Nous sommes heureux d'annoncer le mariage de notre sympathique concitoyen et ami, M. Dimitri Varotiss, co-propriétaire du Windsor Palace Hotel, avec la toute charmante Mademoiselle Nicole Rathle. La bénédiction nuptiale leur sera donnée dimanche prochain 8 courant à la Cathédrale Evangélistes.

Nous tenons à féliciter tout particulièrement notre excellent concitoyen et ami, M. Ugo Franceschini, pour sa nomination en qualité d'Administrateur-Délégué. Depuis de nombreuses années, M. V. Franceschini occupe les fonctions de Directeur et Fondateur de l'entreprise.

CONSTITUTION D'UNE NOUVELLE SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE PAR ACTIONS

Société Egyptienne de Métallurgie et Constructions Mécaniques "SEMCA" S. A. E.

CONSTITUTION. — 14 Décembre 1955 (Journal Officiel No. 101, du 29/12/1955).

OBJET. — La Société a pour objet la production, la transformation, le façonnage, la mise en oeuvre et la distribution des métaux, de leurs alliages et composés chimiques, la construction et la vente d'appareils, machines, et véhicules de toutes espèces mécaniques, électriques, thermiques, chimiques, électroniques ou faisant application de la science nucléaire, ou toute autre technique.

SIEGE SOCIAL : Le Caire — DUREE : 25 années.

CAPITAL SOCIAL : L.E. 200.000. — représenté par 50.000 actions de L.E. 4. — chaque libérée du quart. Ce capital a été entièrement souscrit de la manière suivante :

Table with 2 columns: Actions, L.E. and 2 columns: Actions, L.E. listing subscribers like S.A. des Tramways du Caire, Sté Egyptienne d'Electricité, etc.

CONSEIL D'ADMINISTRATION : MM. Henri Caudran, Président; Georges Moens, Henri Snel, Adel Barakat, Hanna Bakhoun, Administrateurs.

EXERCICE SOCIAL : 1er Janvier / 31 Décembre.

Cours des Métaux Précieux

Table with 3 columns: MARCHES LOCAUX, MARCHES ETRANGERS, and sub-columns for Achat and Vente in P.T. and L.E. listing various metals like Gold, Silver, etc.

Le 6/1/56

KHEDIVAL MAIL LINE S.A.E. DEPARTS

- 1) ALEXANDRIE — NAPLES MARSEILLE — GENES — BEYROUTH PROCHAINS DEPARTS à 4 h. p.m. s/s « MALEK FOUD » 17 Février, 2 Mars, 16 Mars, 30 Mars, 13 Avril, 27 Avril
2) ALEXANDRIE — NEW-YORK (via Beyrouth, Naples, Gènes, Marseille) s/s « KHEDIVE ISMAIL » Date à fixer
3) ALEXANDRIE — BEYROUTH PROCHAINS DEPARTS s/s « KHEDIVE ISMAIL » Date à fixer
4) ALEXANDRIE — ROTTERDAM ANVERS — HAMBURG — BREME PROCHAINS DEPARTS s/s « AL KAHIRA » 19 Janvier
5) SUEZ — DJEDDAH — PORT-SUDAN Services réguliers par les Bateaux « Taif », « Talodi », « Foudahieh ».
Pour tous renseignements, s'adresser : Tél. : 21423 — 23761 — 20824 — (R.C.A. 16708).

Imprimerie PROCACCIA - Tél. 28628

AIR FRANCE advertisement featuring the slogan 'AVEC AIR FRANCE VOUS ETES SURS' and 'LA COMPAGNIE Spécialiste DES LONG-COURRIERS'. It includes an image of an Air France Super G aircraft and text describing its modern equipment, pilotage by elite crews, and regular flight schedules.

COMPTOIR COMMERCIAL ECONOMIQUE, S.A.E.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESENTE A L'ASSEMBLEE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 9.1.1956 POUR L'EXERCICE CLOTURE FIN JUIN 1955.

Messieurs, Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation les résultats de notre gestion ainsi que le Bilan et le compte « Profits et Pertes » de l'exercice arrêté au 30 Juin 1955.

Le Bilan se solde par un bénéfice net de L.E. 267.323 mills., déduction faite des frais généraux, charges, taxes et impôts, réserve pour l'indemnité du personnel ainsi que la perte encourue au 31/12/1954 sur les affaires filiales; il a également été fait déduction des dépréciations conformément à la loi en vigueur.

Ce bénéfice est porté au compte « Profits et Pertes » qui à la date du 30 Juin 1955 se soldait par un déficit de L.E. 12214,161 mills résultant du déficit des deux exercices précédents.

L'activité de notre Société s'est réduite au cours de l'exercice écoulé à quelques opérations de colon qui ont causé une perte brute de L.E. 1770,692 mills. En présence de la situation, le Conseil en vue de poursuivre les activités de la Société, a effectué des placements mobiliers. A ce propos votre Conseil avait décidé d'effectuer un investissement à courts termes auprès d'une Société d'investissements financiers et industriels, jusqu'à concurrence de L.E. 400.000 cette Société n'ayant pas été définitivement constituée, cette avance qui s'était élevée à L.E. 337.000 a été entretemps remboursée, majorée des intérêts.

Nos recettes proviennent donc exclusivement des profits réalisés sur nos placements, intérêts et commissions. En dehors de ces faits nouveaux, aucun des autres éléments et comptes signalés dans notre exercice précédent n'a été changé ni subi de modification. En présence du résultat du présent exercice, le Conseil se trouve au regret de ne pouvoir proposer de distribution de dividende.

Le Conseil a également le regret de signaler la démission de son Président, Mr. Hussein Sabri, en raison des nouvelles dispositions de la Loi sur les Sociétés Anonymes; nous le prions de trouver ici l'expression de nos remerciements les plus vifs pour tous les services qu'il a rendus à la Société.

Le Conseil est heureux de s'être adjoint comme Administrateur Mr. Ugo Franceschini qui occupait jusqu'à ce jour la fonction de Directeur et Fondateur de Pouvoirs de la Société; Mr. Ugo Franceschini a été nommé Administrateur-Délégué.

Le mandat d'Administrateur de Mr. Robert Khayatt est venu à expiration; il est rééligible et se présente à vos suffrages. A la suite des modifications qui ont été apportées dans la composition du Conseil, la présidence est confiée à Mr. Gustave Riches qui demeure également Administrateur-Délégué et Mr. Robert Khayatt a été nommé Vice-Président.

Dans ces conditions, votre Conseil se présente comme suit: Président et Administrateur-Délégué: Mr. Gustave Riches, Vice-Président: Mr. Robert Khayatt, Administrateur-Délégué: Mr. Ugo Franceschini, Administrateur: Mr. Sayed El Lozy, Administrateur: Mr. Joseph Watouri.

Vous voudrez bien, par votre vote à intervenir: 1.) Approuver le présent rapport.

2.) Approuver le rapport des Censeurs.

3.) Approuver le Bilan et le Compte « Profits et Pertes » de l'exercice arrêté au 30 Juin 1955.

4.) Donner décharge aux Administrateurs pour leur gestion et ratifier la démission de Mr. Hussein Sabri.

5.) Approuver la nomination de Mr. Ugo Franceschini comme Administrateur.

6.) Renouveler le mandat d'Administrateur de Mr. Robert Khayatt.

7.) Nommer votre Censeur pour l'exercice 1955-56 et fixer ses émoluments. Pour le Président du Conseil d'Administration. ROBERT KHAYATT - Vice-Président Un Administrateur.

BILAN AU 30 JUIN 1955

Table of assets (Actif) with columns for L.E. M., L.E. M., L.E. M. and sub-totals for various categories like Immobilized Assets, Participations, and Debts.

Table of liabilities (Passif) with columns for L.E. M., L.E. M., L.E. M. and sub-totals for categories like Social Capital, Reserves, and Debts to Creditors.

Pour le Président du Conseil: (signé): ROBERT KHAYATT Vice-Président.

(signé): Un Administrateur.

RAPPORT DES CENSEURS

AUX ACTIONNAIRES DU COMPTOIR COMMERCIAL ECONOMIQUE, S.A.E. SELON LA LOI No. 26 DE 1954.

Nous avons examiné le bilan ci-haut et le compte profits et pertes ci-annexé et nous avons reçu tous les renseignements et explications que nous avons jugés nécessaires pour la bonne exécution de notre mission, sous réserve des commentaires qui suivent:

1. Débiteurs - avances. - Celles-ci comprennent une avance faite à une société anonyme « en formation », parmi les fondateurs de laquelle figuraient deux membres du conseil d'administration de votre Société. La Société en question n'ayant pas été constituée, l'avance est devenue un compte courant dont le solde s'élevait à L.E. 337.500 environ au 30 Juin 1955, y compris des intérêts de L.E. 11.659,627 qui ont été crédités au compte profits et pertes. Malgré l'approbation de votre Conseil d'Administration il nous semble douteux qu'une opération de cette nature entre dans le cadre des objets de votre société stipulés à l'article 2 de ses Statuts ou si elle n'est pas en contradiction avec les termes de l'article 35 de la Loi No. 26 de 1954.

Nous sommes informés que cette avance a été remboursée après la date du Bilan. 2. Débiteurs - divers. - Des soldes s'élevant ensemble à L.E. 46.534,560 ont été amortis durant l'exercice par le débit des provisions déjà existantes pour créances douteuses.

3. Portefeuille Titres. - La valeur comptable de ces titres dépasse de L.E. 46.000 environ leur valeur au prix du marché à la date du bilan; aucune provision n'a été faite contre cette diminution en valeur. Durant l'exercice le compte a été débité de L.E. 25.875 représentant des courtages payés relatifs aux opérations qui ont eu lieu dans ces titres; à notre avis ce montant aurait dû être débité au compte profits et pertes.

On nous informe que 16.300 actions de la Nile Textile Company qui figurent sous cette rubrique ont été déposées auprès d'un tiers qui les détient en gage. Ce dernier ne nous a pas confirmé que ces titres étaient en sa possession à la date du bilan, donc il nous a été impossible de contrôler leur existence à cette date.

4. Comptes sociaux (débiteurs et créditeurs). - Les soldes des comptes sociaux ont été reportés à nouveau sans changement pendant plusieurs exer-

cices et n'ont toujours pas pu être vérifiés. Nous sommes informés que les soldes en question sont en contestation entre votre société et les autres parties intéressées et vu l'impossibilité d'arriver au résultat de ces opérations votre Conseil d'Administration a jugé utile de les reporter encore à nouveau. Votre Conseil d'Administration est d'avis que la provision pour contrats en cours suffit largement pour couvrir n'importe quelle perte qui pourrait éventuellement se produire.

5. Créditeurs - coton. - Des soldes importants qui figurent sous cette rubrique sont au nom d'une des parties intéressées dans les comptes sociaux, avec laquelle votre société est en contestation. Dans ces conditions votre direction a estimé inutile de demander de celle-ci de confirmer ces soldes et pour cette raison il nous a été impossible de les contrôler.

6. Provision pour contrats en cours. - Cette provision a été créée pour pourvoir aux pertes éventuelles qui pourraient arriver d'après les comptes sociaux mais elle est considérée par votre Conseil d'Administration comme utilisable pour n'importe quel besoin de votre Société.

A notre avis la Société a tenu une comptabilité régulière et le bilan ci-dessus et le compte profits et pertes ci-annexé sont conformes aux écritures sociales. Sous réserve de ce qui précède et des renseignements et explications qui nous ont été fournis nous sommes d'avis que le bilan ci-dessus et le compte Profits et Pertes ci-annexé ont été dressés en conformité à la loi et aux statuts de la société, et qu'ils reflètent respectivement la situation réelle de la société au 30 Juin 1955 et le résultat de ses opérations pour l'exercice à cette date.

Nous confirmons que les informations contenues dans le rapport du Conseil d'Administration et le relevé détaillé prévu aux articles 41 et 42 de la Loi No. 26 de 1954, sont conformes aux livres de la Société dans les limites où ces informations et détails sont enregistrés dans les livres.

Alexandrie, le 27 Décembre 1955. E.J. HALSEY RAGHER ALY NASSAR M.E.S.A.A. - R.C.C. No. 24 R.C.C. No. 564 (de la Maison Price, Waterhouse, Peal & Co.) CHARTERED ACCOUNTANTS.

COMPTE PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE ARRETE AU 30 JUIN 1955.

Table of profit and loss account showing various income and expense items and their totals.

Pour le Président du Conseil: ROBERT KHAYATT Vice-Président.

Table of profit and loss account showing various income and expense items and their totals.

(signé): Un Administrateur.

MUNICIPALITE D'ALEXANDRIE

Reçoit des offres jusqu'au 16 Janvier 1956 à midi pour: P.T.

Fourniture des imprimés pour l'unité sanitaire Karmouz 25 Les cahiers des charges peuvent être obtenus du Service des Adjudications et Contrats contre paiement de 250 mms. pour chaque copie outre 60 mms. frais de poste. Les demandes doivent être présentées sur papier timbré 50 mms. (76)

FILATURE NATIONALE D'EGYPTE S.A.E.

(R.C.A. No. 99)

AVIS DE CONVOCATION

Messieurs les Actionnaires de la Filature Nationale d'Egypte sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu au Siège de la Société à Karmouz, Alexandrie, Rue Canal Mahmoudieh No 132, le Mardi, 10 Janvier 1956, à 4 h. 30 p.m. pour délibérer sur le suivant:

ORDRE DU JOUR:

- 1.) Lecture du Rapport du Conseil d'Administration. 2.) Examen et Approbation du Bilan et du Compte « Profits et Pertes » de l'exercice 1954-1955 et décharge au Conseil d'Administration. 3.) Lecture du Rapport des Censeurs. 4.) Répartition des Bénéfices. 5.) Ratification de la nomination de deux Administrateurs. 6.) Election ou Réélection de deux Administrateurs sortants. 7.) Autorisation au Conseil d'Administration d'allouer des subventions supérieures à L.E. 100 conformément à l'Art. 40 de la Loi No. 26 de 1954. 8.) Ratification de la nomination d'un Censeur. 9.) Election des Censeurs pour l'exercice 1955-1956 et fixation de leurs émoluments.

Tout Actionnaire, porteur d'un moins cinq actions, pourra assister à l'Assemblée et devra déposer ses actions, cinq jours au moins avant la date fixée, soit au Siège de la Société à Karmouz, soit au Siège ou aux Succursales des principales Banques à Alexandrie, au Caire ou à l'étranger. Alexandrie, le 2 Décembre 1955 Le Président du Conseil d'Administration L. GASCHÉ

CREDIT FONCIER EGYPTIEN

R. C. C. 11

Messieurs les Actionnaires du CREDIT FONCIER EGYPTIEN sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Mercredi 18 Janvier 1956 à 4 h. p.m. au Siège Social au Caire.

Ordre du Jour:

- 1.) Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur les affaires sociales. 2.) Lecture du Rapport des Censeurs. 3.) Approbation des Comptes et fixation du Dividende pour l'exercice 1954-1955. 4.) Nomination d'Administrateurs. 5.) Nomination de deux Censeurs pour l'exercice 1955-1956 et fixation de leur rémunération. 6.) Autorisation à donner au Conseil en exécution de l'Art. 40 de la Loi No. 26 de 1954.

Tout porteur de 10 actions a le droit d'assister à l'Assemblée Générale.

Les actions devront être déposées: en EGYPTE: au plus tard le 17 Janvier 1956, en EUROPE: au plus tard le 8 Janvier 1956.

Les dépôts seront reçus: au Caire: au Siège Social, à Alexandrie: à la National Bank of Egypt, à la Banque Misr, au Crédit Lyonnais, au Comptoir National d'Escompte de Paris, à la Banque Nationale de Grèce et d'Athènes à la Banque Belge & Internationale en Egypte, ou dans l'une des principales Banques de la Place.

en Europe: les noms des Banques recevant les dépôts seront indiqués sur demande.

2ème SEMAINE Cinéma FERIAL Tél. 21233 GARE DE RAMLEH ALEXANDRIE

ANTARAFAT EL ZAUGA ROSTOM et KAMAL CHENNAOUI 4 SEANCES PAR JOUR

LES VALEURS

Large table of market values for various securities, bonds, and commodities, including columns for closing prices, weekly highs, and weekly lows.

